

# La lettre de la

Coordination des Fédérations et Associations Culturelle de la Région Ile-de-France  
c/o Interfilm 22 rue des Cordelières 75013 Paris  
[cofacrif.asso@laposte.net](mailto:cofacrif.asso@laposte.net) - tel : 01 43 20 52 47 - fax : 01 43 20 52 55

Janvier – Février – Mars 2011

# COFACRIF

## Edito

### Un financement pour les réseaux ?

Le numéro paraît à la fin du trimestre car nous avons préféré attendre l'AG de la COFAC afin de pouvoir vous en rendre compte.

Comme vous pouvez le constater, notre coordination se porte bien même si, comme tout le secteur associatif, elle connaît une situation financière assez tendue.

Nous espérons d'ailleurs qu'après la rencontre annoncée avec le Ministre de la Culture, cette situation se modifiera d'une manière positive.

Car le problème posé est bien celui du soutien à ce qu'il est convenu les têtes de réseaux. Car les soutiens publics, qui tendent d'ailleurs à se raréfier, ne prennent pas en compte les actions et les missions des structures de coordinations.

La plus grande partie des aides est en effet destinée à des actions qui sont du domaine de compétences des associations dans leur secteur d'intervention directe.

Ce qui est vrai au national l'est d'ailleurs au régional. Lorsque la CPCARIF a signé un accord avec le Conseil Régional d'Ile-de-France, nous espérions une avance significative car, cet accord prévoyait « *la signature de convention d'objectifs et de moyens avec les composantes de la CPCARIF* ». Or, il n'a été que partiellement appliqué et nous n'en avons pas bénéficié en 2010.

Dans notre demande nous avons pourtant bien précisé nos tâches spécifiques dont voici un court extrait :

- suivi et actualisation d'un tableau de bord thématique des principaux dossiers,
- suivi des adhérents régionaux,
- veille stratégique pour le réseau CPCARIF,
- suivi des représentations officielles et des différents mandants de la COFACRIF,
- représentant de la COFAC au sein d'instances sur mandat du CA,
- participation aux délibérations du FRDVA et du CDVA,
- participation aux réunions initiées par la Région Ile-de-France
- développer l'expertise collective de la COFACRIF sur les activités menée en Ile-de-France produire des notes, de contribuer à des études, et d'intervenir dans des colloques

Soit l'ensemble des fonctions transversales qui incombent à une structure comme la nôtre pour lui permettre d'apporter à nos fédérations membres toute l'aide efficace qu'elles sont en droit d'attendre.

## Musiques et danses du monde, un collectif en Ile-de-France.



Initié à la fin de l'année 2010 par un groupe d'acteurs du secteur des musiques et des danses traditionnelles, ce projet de collectif francilien des musiques et danses du monde montre combien les actions collectives sont à la fois pertinentes et nécessaires. Ainsi, la MJC de Ris-Orangis – CMDT-idf, le CAP, l'Espace Jemmapes, l'Espace Prévert-Scène du Monde, le Festival Villes des Musiques du Monde et l'Ariam, ont lancé l'invitation et réunis des structures culturelles, des artistes, des programmeurs, des animateurs... pour débattre de ce que doit être et de ce que peut faire ce collectif. Evitant l'écueil d'une énième structure s'ajoutant à celles existantes (le CMT, les réseaux départementaux et régionaux, etc.), ce collectif revendique une posture politique défendant sur le fond les valeurs humanistes et républicaine de notre espace public culturel. Dans la droite ligne du traité de l'UNESCO reconnaissant l'égalité des répertoires, le collectif pose les questions du financement des musiques actuelles et des musiques du monde, du changement nécessaire des normes et des valeurs de l'enseignement artistique, du respect et de la prise en compte de toutes les formes de diversité culturelle. Après plusieurs réunions au cours de cette année 2011, ce projet devrait aboutir en septembre à la création d'un site web et d'un journal, des outils qui devraient répondre à l'éternelle question de la visibilité des actions menées et du discours politique produit, et c'est certainement dans ce domaine que le collectif œuvrerait, pour le bénéfice de l'ensemble des acteurs culturels franciliens qui y trouveront un espace commun de revendications, et de promotion du respect des singularités et de la diversité qui font la richesse des musiques et des danses du monde.

## Rapport d'activité 2010

### I. Introduction

Nous avons développé et réalisé tout au long de l'année 2010, plusieurs projets majeurs. Ces projets peuvent être à l'initiative de la COFACRIF ou d'un ou plusieurs de ses adhérents ; et sont souvent réalisés en association avec ces derniers : Le projet de développement culturel des **conseils de quartier**, les **Rencontres Internationales de Jeunes** en qualité d'opérateur pour le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, les **déjeuners-débat**, les **projections** de films sur l'art, les **colloques** et la consultation sur le **Grand Paris**. Bien entendu nous avons poursuivi nos activités habituelles, notamment l'édition de nos **bulletins d'information** à destination de nos adhérents, et continué à nous positionner face aux questions d'actualités et aux **politiques associatives** qui régissent la vie de nos adhérents, notamment la question des **DLA** et de la participation des fédérations et des **têtes de réseaux** auprès des opérateurs en charge de ce programme. C'est d'ailleurs sur ce type de projet que la coopération entre la COFACRIF et la COFAC prend tout son sens, cette dernière étant sollicitée à l'échelon national du dispositif par le CNAR et l'AVISE, tandis que nous représentons nos associations à l'échelon régional auprès du C2RA et des chargés des DLA dans les départements.

### II. Présentation des actions

#### A/ Les Déjeuners-débats



Nous avons relancé cette année le principe des déjeuners-débat en vue de créer un réel moment d'échanges constructifs entre associatifs, citoyens, élus et personnages politiques. Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année Patrick Bloche (député-maire du 11<sup>e</sup>) sur la question des nouvelles technologies et de la diffusion de la Culture, Danièle Pourtaud (adjointe au Maire de Paris, en charge du Patrimoine) sur la gratuité des musées parisiens et Corinne Ruffet, présidente de la commission culture de la Région. Ces déjeuners ont été une réussite, tant pour les invités que pour les participants qui peuvent discuter librement et dans un contexte convivial. Nous poursuivrons cette action en 2011, si les financements nous le permettent.



#### B/ Les colloques

##### 1° Colloque triennal : Wallonie-Bruxelles

Ce projet étudié tout au long de l'année devait consister en une rencontre avec le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris en vue d'une étude comparative sur les pratiques artistiques et culturelles dans la Communauté française de Belgique et en Ile-de-France. Malheureusement, nous n'avons pu mener ce projet à terme en raison de la conjoncture politique défavorable en Belgique. Nous souhaitons retenir pour thème les pratiques amateurs pour le colloque de l'année 2011.

##### 2° Culture et exclusion

Si la culture est un formidable moyen de promouvoir l'égalité sociale, malheureusement elle est aussi parfois facteur d'exclusion. C'est à partir de ce constat que nous avons voulu débattre et interroger des associations et des institutions culturelles, qui œuvrent à la production d'une Culture réellement accessible à tous. En effet, les barrières sont multiples : conditions sociales, handicaps physiques et mentaux, élitisme culturel et financier, etc. Nous avons donc convié à la table des intervenants les représentants des associations, en présence de Danièle Pourtaud (Adjointe au Maire de Paris, en charge du patrimoine et des musées). Ils ont pu présenter devant des jeunes – futurs professionnels de la Culture - et d'autres associatifs leurs actions respectives, dans des domaines différents et contre des types de discriminations distincts : exclusion économique, équipements inaccessibles, production artistique excluant malentendants et malvoyants, communication élitiste, etc.

Ce colloque a donc regroupé une trentaine de personnes au total qui ont pu être sensibilisées à ces questions et qui ont bénéficié de l'expérience de ces associations, analysé les actions des uns et des autres et comparé les situations locales. Ils pourront relayer ces actions et en développer de nouvelles que ce soit dans leurs associations respectives ou dans le cadre de leur profession (chargé de communication, commissaire d'exposition, animateurs socioculturels, etc.)



#### C/ Les bulletins trimestriels

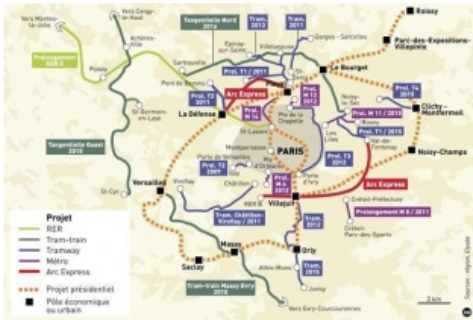
Nous avons édité cette année trois bulletins d'informations, à destination entre autres des associations d'Ile-de-France issues des 21 fédérations adhérentes à la COFAC. Cela représente environ 150 envois papier et 150 envois électroniques. Présentation des fédérations membres, analyse des politiques associatives, veille juridique, actualité associative (appels d'offre, colloques, manifestations, etc.), les thèmes traités sont en lien direct avec les préoccupations de nos adhérents.

#### D/ Les DLA

La COFACRIF en lien avec la COFAC, l'UFISC et le CNAR Culture, a participé aux rencontres sur les DLA afin d'une part d'informer les réseaux associatifs sur ce dispositif et d'autre part de faire mieux connaître aux chargés des DLA les têtes de réseaux concernées. En effet, les expériences faites de réelle coopération entre les fédérations et les DLA ont été fructueuses mais plutôt rares. Si des actions de ce type sont reconduites, la Cofacrif sera présente et se montre d'ores et déjà prête à assurer le rôle qui lui incombe dans le cadre de ce dispositif.



E/ Notre participation à la consultation citoyenne sur le projet du Grand Paris



Nous avons souhaité que les associations culturelles participent à l'évaluation de la réforme territoriale de Paris et à ses

conséquences sur la vie culturelle. C'est pourquoi nous avons voulu que la Cofacrif s'engage – avec ses fédérations adhérentes – dans ce débat avec un point de vue différent : Le projet du Grand Paris ne se borne pas à une problématique de transport, il doit être l'occasion de renverser une tendance centralisatrice, de promouvoir une autre image de la banlieue. Paris, dans une logique d'expansion, doit se tourner vers la banlieue et la découvrir, autant que se pose le problème des allers retours quotidien entre la banlieue et la capitale. Quelle est l'utilisation des transports par les franciliens, pour découvrir quoi ? Le potentiel de la périphérie (culture alternative, espaces verts, etc.) est-il bien appréhendé ?

F/ Le développement culturel des conseils de quartier



Nous souhaitons réaliser ce programme sur une période de trois ans, ce qui n'a pas été accepté par la Région. Nous l'avons donc condensé sur l'année 2010, qui demeure cependant une période de lancement du projet. En effet, les retours très positifs des acteurs en présence nous incitent à poursuivre cette action l'année prochaine afin d'élargir - comme il était prévu - ce programme à la région Ile-de-

France, puisque cette année de lancement a principalement vu la participation suivie et active d'instances et d'acteurs parisiens. Cette période a été dédiée tout d'abord à expliquer notre projet et à mobiliser tous les acteurs concernés : membres des conseils de quartier, coordinateurs des conseils de quartier, élus et responsables de la démocratie locale et de la vie associative, maisons des associations et associations.

Nous sommes aujourd'hui en contact avec une centaine d'interlocuteurs (associations culturelles, élus, conseillers de quartier, coordinateurs, directeur(rice)s de Maisons des Associations, Centre d'animation, etc.) et avons accueilli au cours de nos réunions près d'une cinquantaine de personnes. Le projet est mobilisateur, nous pouvons donc espérer sereinement le voir se développer au cours de l'année 2011 autour de deux objectifs :

- Etendre la mobilisation aux conseils de quartier d'Ile-de-France.
- Soutenir les actions culturelles à venir, notamment au sein des conseils où l'offre culturelle est la plus faible, et ce avec le concours des associations membres de la COFACRIF.



Nous avons répondu à l'appel d'offre lancé par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes. Il s'agissait de faire découvrir à de jeunes francophones différents équipements

nationaux et parisiens afin d'appréhender d'une part la politique patrimoniale de la Ville de Paris et d'autre part l'état de la création contemporaine. Cette rencontre s'est déroulée sur une semaine du 26 septembre au 3 octobre 2010 et a réuni une dizaine de jeunes venu du Canada, des Etats-Unis, du Maroc, d'Israël, du Japon et du Mali.

Ce programme sera reconduit en 2011, et le MAEE a d'ores et déjà accepté notre projet pour l'année prochaine : une visite des lieux culturels – du squat à l'institution, en passant par la friche – de Paris et d'Ile-de-France (notamment Mains d'œuvre). Nous tenterons également, au vu des financements pour 2011, d'intégrer de jeunes franciliens dans ce groupe international afin de mettre également l'accent sur la rencontre, la découverte de la culture, de la langue française, de la région Ile-de-France et de ses bons « spots » que les jeunes franciliens pourront faire découvrir à l'ensemble du groupe.



H/ Les projections des films sur l'art



C'est la première année que nous développons ce projet de projections de films sur l'art. Avec le groupement régional des amis de musées d'Ile-de-France, et le service de productions audiovisuelles de Louvre, l'idée s'est forgée de diffuser les œuvres produites ou coproduites par Le Louvre : du cinéma sur l'art, au musée. Car c'est évidemment dans les musées que ces projections ont lieu, notamment grâce aux Amis de musées et leur travail permanent de médiation et de développement des publics. Une première projection a eu lieu le 2 décembre, au Musée du Montparnasse. Une trentaine de personnes y ont assisté.

III. Conclusion et perspectives 2011

Cette année 2010 a été relativement riche pour nous puisque nous avons pu développer les projets que nous voulions voir aboutir. La plupart d'entre eux peut être reconduite en 2011 à condition que les moyens financiers et humains soient au rendez-vous. Les projections des films sur l'art, les déjeuners-débat, les Rencontres Internationales de Jeunes et le projet de développement culturel avec les conseils de quartier, sont des projets conséquents qui méritent à nos yeux et à ceux des partenaires déjà engagés d'être poursuivis en 2011, et espérons-le au-delà.

Nous poursuivrons bien évidemment notre activité habituelle : bulletins d'information, colloques, représentation de nos associations adhérentes, participation aux politiques associatives et culturelles, etc.

A l'occasion de l'AG de la COFAC Nationale, le Président Alain de la Bretesche et la coordinatrice Isabelle Renouf ont présenté un important rapport d'activités dont vous trouverez l'intégralité sur le site. Nous ne pouvons malheureusement n'en publier que de trop brefs extraits.

La COFAC a connu une importante **activité statutaire** en 2010 :

- Une Assemblée Générale et 6 conseils d'administration

En 2010, le nombre de fédérations de la COFAC est resté stable : 21 fédérations. La COFAC a rencontré les JMF (Jeunesses Musicales de France), en vue d'une éventuelle ré-adhésion.

#### **Fonctionnement et coordination.**

Le rapport d'activités fait un exposé très complet de l'activité des deux permanentes de la coordination : Isabelle RENOUF, coordinatrice nationale et Chloé SECHER, chargée de mission.

Visites aux fédérations :

A partir de septembre 2010, le nouveau Président de la COFAC, Alain de la BRETESCHE, a débuté, avec la coordinatrice, un tour des fédérations, afin de se présenter et de mieux connaître les attentes de chaque membre vis-à-vis de la coordination.

Site Internet [www.cofac.asso.fr](http://www.cofac.asso.fr)

En 2010, le site Internet [www.cofac.asso.fr](http://www.cofac.asso.fr) a connu une forte hausse par rapport à l'année 2009, de l'ordre de 57 % environ. 10 000 visiteurs ont accédé au site Internet avec des disparités selon les mois en 2009 contre 17560 en 2010 environ.

#### **Les chantiers thématiques.**

5 thèmes ont été retenus en 2010 par la COFAC pour le tableau de bord thématique.

• *Les pratiques en amateur* : l'avant-projet de loi sur les pratiques en amateur est devenu un chantier commun avec l'UFISC, dans le cadre de la convention de partenariat passé entre les deux coordinations.

• *L'éducation culturelle et artistique* : la COFAC a rendu en décembre une étude de 20 pages au Ministère de la Culture, partie assez critique qui correspond à un argumentaire de la COFAC sur le sujet. Cette étude n'a pas reçu un écho favorable au sein du Ministère de la Culture qui l'a jugé trop critique et apportant trop peu de données.

• *Economie sociale et solidaire, économie des associations culturelles, besoins en financement, LOLF et évaluation* : la COFAC a beaucoup communiqué autour de la baisse des subventions du Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives. En 2010, le travail et la réflexion sur l'évaluation de l'utilité sociale des associations et des politiques culturelles s'est poursuivie. L'année 2010 a témoigné d'un rapprochement entre la COFAC et le CNCRES Le 6 avril, Pierre Olivier LAULANNE et Isabelle RENOUF ont participé à une première journée de rencontre entre les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS), la COFAC, l'UFISC et le CNAR Culture. Le but de cette journée était de faire se rencontrer les CRESS et les réseaux culturels et de travailler à une reconnaissance mutuelle. Suite à ces journées d'échange, la COFAC a participé à l'élaboration d'une convention cadre quadripartite (UFISC, COFAC, CNCRES, CNAR Culture). Cette convention propose la mise en place dans certaines CRESS (expérimentales) d'un référent Culture salarié, qui puisse travailler à l'identification des acteurs culturels de l'ESS sur un territoire, la mise en relation avec les structures d'aide et d'accompagnement du secteur de l'ESS, au dialogue entre les acteurs sur un territoire, à l'aide à la structuration et à la mise en place des représentations...

• *L'activité, l'emploi, le bénévolat et la structuration du secteur* : afin de mieux connaître l'activité dans le réseau, la COFAC s'est investie depuis 2006 dans le pilotage et l'activité du CNAR-

Culture, centre de ressources « culture » pour des DLA. A ce titre, elle a participé avec l'UFISC à des temps de formation et de rencontre entre fédérations et consultants (30 avril, 13 juillet, 16 novembre...). Dans sa réflexion en 2007, 2008, 2009 et 2010, la COFAC a articulé la question de l'emploi aux autres formes d'activités humaines dans les associations (bénévolat, volontariat) et à la structuration du secteur. En tant que co-pilote du CNAR-Culture, la COFAC est fortement sollicitée par l'opérateur du CNAR-Culture, l'association Opale. La COFAC a signé avec Opale une convention triennale avec la COFAC (2008-2010) portant sur 20 000 € par an. En 2010, sur demande d'Opale, la COFAC a renoncé à 5000 euros de FSE par solidarité avec l'association Opale qui rencontre des difficultés avec la gestion du FSE. Le rapport 2010 fait état de : la sensibilisation de ses réseaux aux actions du CNAR-Culture et au dispositif DLA et d'une réflexion sur la diversification des financements des associations (financements européens, mutualisation, mécénat, fonds de dotation...).

• *Les enjeux européens des associations culturelles* : rencontre avec des homologues norvégiens dans le domaine de la musique (Adult Education Association of Music in Norway (AEAM)) pour une comparaison de la structuration régionale en Norvège et en France.

#### **Les Cofac Régionales :**

La question des COFAC régionales a été abordée à plusieurs conseils d'administration et a fait l'objet d'un bureau thématique. Il a été constaté le peu de vitalité des COFAC régionales et par ailleurs, les difficultés pour la petite équipe de permanents ou pour les bénévoles de faire vivre des COFAC régionales, ce qui nécessiterait un nombre considérable de déplacements en région, avec des moyens très limités.

#### **Les relations extérieures :**

Concernant les relations avec les Pouvoirs Publics, le rapport souligne que la COFAC a rencontré à plusieurs reprises le service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation, ainsi que le cabinet de Frédéric Mitterrand. Par ailleurs, la COFAC a également été reçue à l'Elysée et Matignon.

Quant au Haut Commissariat à la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, le rapport signale son soutien à 3 projets de formation des bénévoles et au développement d'un pôle ressource et pôle juridique sur les questions relatives au bénévolat et aux pratiques amateurs.

Enfin la COFAC a participé à des travaux avec le ministère du budget sur les mesures de simplification administrative dans le cadre de la modernisation de l'Etat concernant le secteur associatif.

En 2010, la COFAC a eu quelques échanges écrits avec la FNCC, notamment sur la question de la réforme des collectivités territoriales, mais globalement la collaboration avec la FNCC a été limitée en 2010.

En 2010, la COFAC est toujours co-pilote du CNAR Culture aux côtés de l'UFISC et a ainsi participé au comité de suivi.

La COFAC a choisi d'établir un dialogue plus régulier avec l'UFISC, afin d'établir une convention de partenariat. Désormais, les deux coordinations s'entendent sur des chantiers communs. C'est ainsi qu'une convention quadripartite a été mise en place entre la COFAC, l'UFISC, le CNCRESS et le CNAR Culture, censée favoriser la structuration régionale des acteurs culturels de l'économie sociale et solidaire.

A la suite le rapport évoque la relation avec les médias.

Enfin le rapport se termine en évoquant les relations avec le mouvement associatif, en particulier les relations avec la CPCA et le CNVA.